

Introduction

Le ministère des Affaires extérieures a dirigé une mission sur les pêcheries en Espagne du 24 au 26 octobre 1988. Sept sociétés canadiennes exportatrices de poisson ainsi que M. David Shortall, de la direction des pêches et des produits de la pêche, Ministère des affaires extérieures et M. Michael Crawcour, de l'Ambassade canadienne à Madrid ont participé à la mission. Les membres de la délégation ont rencontré quelque 60 importateurs de poisson espagnols à Madrid, Barcelone, San Sebastian, Vigo, Santander et La Coruna. Le groupe a également visité les principaux marchés de grossistes en poisson de Madrid et de Barcelone.

Le but de la mission consistait à explorer de nouveaux débouchés pour les produits canadiens de la pêche à la suite de l'accession de l'Espagne à la Communauté européenne en 1987 et permettre aux sociétés canadiennes de tirer parti de meilleures conditions d'accès au moment où l'Espagne harmonise son régime d'importations avec celui de la Communauté. Ce processus sera terminé dès 1992.

L'Espagne est le plus grand consommateur de produits de la pêche de la Communauté européenne : la consommation par habitant s'élevait à quelque 30 kilogrammes en 1987. La valeur au grossiste des ventes de poissons et de fruits de mer se chiffre approximativement à 4 milliards de dollars dont 1,5 milliards de dollars d'importations. Les exportations canadiennes à destination de l'Espagne ont atteint un sommet de 22 millions de dollars en 1980. Cependant, elles ont pratiquement cessé après 1982, année où l'Espagne a imposé une interdiction officieuse visant l'importation de poisson canadien, le Canada et l'Espagne n'étant par parvenu à s'entendre sur les quotas de